



Les archers de Saint-Prix

Assemblée Générale Ordinaire

du 04 Mars 2018

Membres inscrits & à jour de leur cotisation : 110

Électeurs (adhérent(e) âgé(e) de +16 ans & mineurs représentés) : 110

Quorum (1/4) : 28

Présents : 33

Représentés : 16

Si le quorum n'est pas atteint à l'assemblée, la réunion s'interrompt 1/2 heure avant de reprendre quel que soit le nombre des membres présents.
La procédure est inscrite au procès verbal.

Le quorum étant atteint, **la séance débute à 9h12**

Rapport d'activités de la saison 2016/2017 :

Le président présente le compte rendu des diverses activités du club de la saison passée.

Pour cette année, nous constatons, un nombre de licenciés en diminution, nous sommes passés de 127 adhérents en 2017 à actuellement 110 membres.

Le président remercie les archers qui réalisent les travaux en semaine car cela soulage les travaux à réaliser et le terrain est en permanence propre et les cibles sont changées.

Le président précise que les cibles qui seront achetées seront prises chez Décathlon pour désaccord avec Naturfoam même si les cibles achetées seront des Naturfoam. Pour compléter des cibles non faites par Naturfoam seront acheter chez Star Archerie.

Pour le concours de Juin nous avons déjà 50 inscriptions et le président précise que l'intendance a été simplifiée par des inscriptions directement sur le site.

Le 17 mars il y aura un stage FFTA réalisé sur notre terrain par le Comité Départemental du 95. Pour cette raison le terrain sera fermé le 17 mars 2018.

Le bouquet provincial aura lieu le 20 mai à Angy dans l'Oise.

La mairie de Saint Prix organise le 1er mai Les instants nature et demande la participation des Archers de Saint Prix. Le président demande la participation des archers pour organiser cet événement.

Cette année pour des raisons de désaccord avec le FSGT, nous sommes affiliés à UFOLEP qui fête ses 50 ans et demande la participation des Archers de Saint Prix le 24 juin pour tenir un stand à l'abbaye de Maubuisson à St Ouen l'aumône.

Le tir de la Saint Sébastien sera mis en place le dimanche 20 janvier 2019 il s'agit d'un tir festif fait le jour de la fête du saint patron des archers avec une compétition beursault et un repas. Le vainqueur gagne un os qu'il devra transformer en un objet de son choix, il devra également réaliser la cible et les conditions de tir de l'année suivante. Mr Rambur Raphaël se propose de réaliser la 1ere cible.

L'assemblée approuve à l'unanimité.

Le club est en pourparlers avec Montigny et Villiers le Bel pour faire découvrir le tir beursault à ceux qui le souhaitent.

Le rapport d'activités du président est approuvé, à l'unanimité

Présentation du rapport financier :

Le bilan financier de la saison sportive 2016 /2017 est présenté par le trésorier Monsieur RÉAL Christian.
Le bilan de la saison 2016/2017 est en positif de 1719,41€.

Mr Thierry MOUZE et Mr Jean Louis FAUCHER, vérificateurs aux comptes, font leur rapport et approuvent les comptes.

Les comptes sont mis en délibéré et acceptés par l'assemblée, à l'unanimité.

Budget :

Le trésorier présente le budget.

Les subventions :

- la mairie a donné 300 euros pour frais de fonctionnement et une participation pour le local de 700 euros
- le département a donné 348€ pour frais de fonctionnement.

Réduction du nombre de licence FFTA 41 cette année contre 55 l'an passé et 12 en deuxième compagnie.

Le nombre de licence UFOLEP est de 73 cette année contre 76 l'an passé en FSGT

Le nombre de licence FFTL est de 20 cette année contre 15 l'an passé.

Le comité directeur décide de ne pas augmenter les tarifs de la part du club des inscriptions, au moins cette année seules les éventuelles augmentations relatives aux licences seront appliquées.

Les dépenses :

Elles sont en baisse même si il restait une partie des dépenses des 20 ans du club, il y a eu moins d'achat de cibles et d'équipement.

Les recettes:

Elles sont en baisse car il y a moins d'adhérents et les bénéficiaires du concours sont en diminution de 900€, pour l'achat de lot et de cadeaux pour les concours à venir, ainsi que la location du camion pour simplifier la logistique soit 170€

L'assemblée approuve le budget , à l'unanimité.

Élection des vérificateurs aux comptes

Vérificateurs aux comptes sortant :

- Mr Thierry MOUZE
- Mr Jean Louis FAUCHER

Candidats à l'élection :

- Mr Thierry MOUZE
- Mr Jean Louis FAUCHER

L'assemblée approuve l'élection des deux vérificateurs aux comptes, à l'unanimité

Le président propose que les vérificateurs aux comptes soit élu pour une Olympiade comme le comité directeur. Les vérificateurs aux comptes seront élus jusqu'en 2020 comme le comité directeur.

L'assemblée approuve la demande ceci est ajouté au règlement du club.

Le comité directeur propose que les convocations d'assemblée soient envoyées par mail pour ceux qui disposent d'internet pour ceux qui n'en disposent pas elles seront toujours envoyées par courrier.

L'assemblée approuve à l'unanimité.

Le comité directeur évoque le changement de fournisseur pour le ramassage des déchets ceux-ci ne sont plus ramassés au terrain depuis que Derichebourg est en charge du ramassage. Pour cette raison les poubelles seront supprimées du terrain. Ceux qui souhaitent venir manger sur le terrain sont priés de prendre leur disposition pour leurs déchets en prévoyant un sac qu'ils emporteront.

Responsable FFTL :

Mr BRUEY Michel précise que cette année nous avons 20 archers FFTL sur les 1105 en France que c'est une fédération à l'esprit familial et que toutes les armes sont acceptées. En 2020 il y aura le championnat d'Europe à Confolens en Charente. Le parcours France de cette année aura lieu à Pers en Gatinai. Les inscriptions à ces événements doivent être fait directement auprès de Mr Michel BRUEY seul représentant FFTL du club pour bénéficier d'un remboursement du club.

Responsable Matériel et Concours:

Mr LESCAUT Pascal précise que cette année les arcs qui ont été prêter devront être rendu fin Juin. Pour les journées travaux celles-ci repassent le samedi uniquement. Il yè aura une journée travaux le 31 mars. Pour la préparation des concours les journées travaux seront le 26 mai et le 2 juin ainsi que le 29 septembre et le 6 octobre. Pour les inscriptions à la ligue et au départemental il faut passer par Mr LESCAUT Pascal pour pouvoir bénéficier d'un remboursement du club. Il est rappelé que la présence à ces journées travaux peut être faite par demi journée et que cela rend un grand service au club. Cette année les concours sont difficile à placer car la fédération place ses concours 6 semaines avant seulement et les clubs doivent s'adapter en fonction de la fédération.

Responsable encadrement des jeunes :

Melle DELIGNE Laetitia et Mr RÉAL Benjamin organise un concours de Paques le dimanche 1er Avril pour cette raison l'accès au terrain sera reservé exclusivement aux enfants.

Élection du Comité de Direction :

Après délibération, les rôles au sein du bureau sont les mêmes et répartis comme suit :

Nom	Prénom	Fonction	Date d'élection au bureau
NOURRY	Jean	Président	04/03/2018
LACHMANN	Bernadette	Vice-présidente	04/03/2018
RÉAL	Christian	Trésorier	04/03/2018
BONHOMME	Jean Pierre	Président d'honneur	04/03/2018
HUGOT	Patrice	Secrétaire	04/03/2018
DELIGNE	Laetitia	Secrétaire adjointe et Responsable encadrement des jeunes	04/03/2018
LAU	Frédéric	Responsable internet et Responsable concours adjoint	04/03/2018
RÉAL	Benjamin	Responsable adjoint encadrement des jeunes	04/03/2018
LESCAUT	Pascal	Responsable matériel et responsable concours	04/03/2018
ANTOINE	Caroline	Responsable adjointe concours et Responsable greffe	04/03/2018
RAMBUR	Raphaël	Représentant à l'international et Trésorier adjoint	04/03/2018
BRUEY	Michel	Responsable FFTL	04/03/2018

Pour l'accès et la gestion des comptes au niveau bancaire le comité directeur donne droit uniquement à :
Mme LACHMANN Bernadette (Vice-présidente), Mr NOURRY Jean (Président) et à Mr RÉAL Christian (Trésorier)

L'assemblée approuve l'élection du nouveau bureau.

Informations et Questions diverses :

Rapport d'activité du site internet

Il y a 17 nouveaux comptes sur le site et il y a eu 600 000 visites en tout.

Le site est visité 3579 fois par mois en moyenne avec des pics à 12000 pages vu après le concours d'octobre.

Il a une belle visibilité et pour des questions sur les photos celles-ci ne sont visibles que pour les gens enregistrés.

Il est également précisé que sur les prochains mandats il sera ajouté qu'à l'instant où un archer s'inscrit celui-ci donne le droit à mettre les photos du concours sur le site.

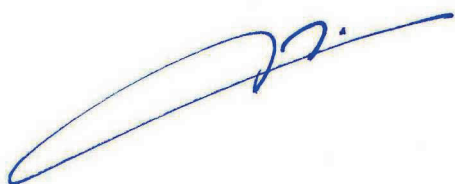
Divers :

Un concours est organisé en Angleterre le 20 avril 2018. Pour tous renseignements contacter Mr Raphaël RAMBUR. Un article a été rédigé pour Tir à l'arc magazine sur l'organisation d'un concours FFTL avec des tableaux pour la classification et l'explications des différentes catégories d'armes.

Le tir de nuit va être remis en place le 9 juin si il y a assez d'aide pour installer et retirer le matériel pour l'organisation de cet événement et que le nombre de participants est de 20 archers minimum.

Clôture de la séance à 11h45

Le Président



Le secrétaire





Les ARCHERS de SAINT-PRIX

Siège Social : Chez J. NOURRY - 4, rue Marcel Pagnol - 95110 SANNOIS
Président : Jean NOURRY - 4 rue Marcel Pagnol - 95 110 SANNOIS - tél : 01 34 14 46 76
Affiliation à la Fédération Française de Tir à l'Arc : n° 2595186



RAPPROCHEMENT BANCAIRE Exercice 2017

	Recettes	Dépenses
Détails des ressources Bancaires		
Montant livret :LCL	au 1er Janvier 2017	7 766.22 €
Solde banque :	au 1er Janvier 2017	2 300.29 €
Solde Caisse	au 1er Janvier 2017	295.86 €
Chèques non débités (Pour Info) au 1er janvier 2017		- €
<hr/>		
Fonds Disponibles au 1er Janvier	10 362.37 €	
<hr/>		
Subventions CG 95	348.00 €	
Subventions Municipales :	1 000.00 €	
Dons Divers :	- €	
Vente Cotisations Club + Licences	10 718.00 €	
Réparation Matériels Archers :	290.00 €	
Adhésions & Assurances		462.24 €
Achats Licences FFTA :		2 187.00 €
Achats Licences UFOLEP :		1 967.00 €
<i>Remboursement trop perçu sur vente licences</i>		- €
Achats Matériaux Sportifs :		2 112.89 €
Achats Matériaux équipement :		1 816.66 €
Food pour travaux entretien terrain :		513.87 €
Boutique : Tee shorts, écussons, etc	1 192.00 €	1 296.00 €
Frais de Fonctionnement :	- €	2 305.75 €
Inscriptions et remboursements Tournois Extérieurs :	200.00 €	106.70 €
Tournoi Jeunes :	- €	- €
Fête & Tournoi Club :	740.00 €	1 341.74 €
Tournoi FFTL :	4 356.98 €	2 576.73 €
Frais Financiers :	- €	44.40 €
Représentation / Déplacements divers	75.00 €	469.59 €
TOTAUX :	18 919.98 €	17 200.57 €
RESULTAT EXERCICE 2017		1 719.41 €
<hr/>		
Solde banque :	au 31 Décembre 2017	7 086.48 €
Montant livret :	au 31 Décembre 2017	4 766.22 €
Solde caisse	au 31 Décembre 2017	229.08 €
Fonds Disponibles au 31 Décembre 2017	12 081.78 €	

Signatures pour Quitus
Le Président du Club.

Jean NOURRY

Le Trésorier du Club
certifiant les comptes

Christian REAL

**RAPPORT DU CONTROLEUR DES COMPTES DU CLUB
LES ARCHERS DE SAINT-PRIX
POUR L'ANNEE 2017**

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Eaubonne le,
22 Janvier 2018

Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Trésorier du club "Les Archers de Saint-Prix" m'a transmis les comptes de l'année 2017, ainsi que les justificatifs correspondants aux fins de contrôle.

Tous les documents nécessaires à cet examen ont été mis à ma disposition à deux reprises dans l'année. J'ai ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions les contrôles et vérifications.

A l'examen des comptes clos au 31 décembre 2017 et après vérification de la tenue des registres et du rapprochement bancaire, il résulte que les pièces qui m'ont été présentées respectent les principes comptables et reflètent de façon fidèle et sincère la situation comptable du club "Les Archers de Saint-Prix".

En conséquence, je vous propose d'approuver les comptes de l'exercice 2017 tels qu'ils vous sont présentés.

En foi de quoi, j'ai rédigé le présent rapport.

Fait à Eubonne le,
22 janvier 2018

Mr Thierry MOUZE

